



**Diffusion immédiate
Communiqué**

Le gouvernement tarde à négocier

Montréal, le 29 mars 2010 – La présidente du Conseil du trésor et ministre responsable de l'Administration gouvernementale, M^{me} Monique Gagnon-Tremblay, annonçait le 19 mars dernier un blitz de négociation afin d'en arriver à une entente le 31 mars prochain. Il faut, disait-elle, que les discussions avancent de façon marquée au cours des prochains jours, tant à la table centrale qu'aux tables sectorielles. Elle précisait même, par voie de communiqué, que les négociateurs gouvernementaux avaient tous les mandats pour résoudre des « problématiques pressantes, notamment celles qui sont liées [...], au renforcement du soutien aux enseignants, particulièrement ceux œuvrant auprès des élèves en difficulté d'apprentissage pour améliorer la réussite scolaire [...] ».

Aucune discussion

Or, il n'y a eu aucune discussion sur la tâche, sur le soutien à apporter aux enseignantes et enseignants pour aider les élèves en difficulté, aucune proposition non plus sur la diminution du nombre d'élèves par classe. Par ailleurs, s'il est vrai que les négociateurs patronaux ont abordé la question de la précarité d'emploi, ce fut pour proposer aux enseignantes et enseignants précaires des mesures les rattachant à une école avec des tâches partielles les obligeant ainsi à refuser un emploi à temps plein dans une autre école. Des conditions d'emploi totalement inacceptables, comparables à une forme d'esclavage et indignes de la part d'un employeur.

Le gouvernement n'est ni sérieux ni transparent

Le président de la Fédération autonome de l'enseignement (FAE), Pierre St-Germain, s'insurge contre l'attitude malhonnête du gouvernement :

« Comment le gouvernement peut-il prétendre parvenir à un règlement d'ici le 31 mars, alors qu'il ne donne aucune assurance qu'il y aura un nouveau dépôt d'ici cette date. Ce n'est pas notre définition d'un blitz de négociation. On est en droit d'affirmer que le gouvernement n'est ni sérieux ni transparent quand il affirme souhaiter négocier rapidement pour parvenir à une entente. Pure illusion! C'est de la poudre aux yeux qu'il lance à la face de toute la population pour lui donner l'impression qu'il négocie vigoureusement avec les employés de l'État alors qu'il cherche à sauver la face et à faire porter l'odieux d'un échec aux représentants syndicaux. La publicité qu'a fait paraître aujourd'hui le gouvernement est, sinon mensongère, à tout le moins incomplète. Si nous avons effleuré des questions concernant la précarité, aucune offre ne nous a été faite pour les élèves en difficulté ni pour le soutien aux enseignantes et enseignants. On peut questionner la bonne foi du gouvernement et nous poserons tous les gestes pour dénoncer cet état de fait. Les enseignantes et enseignants que nous représentons ont droit à plus de respect. »

2...

La FAE a déjà un mandat pour que ses membres exercent une journée de grève en juin. D'autres moyens de pression pourront être envisagés si le gouvernement refuse toujours d'aborder cette négociation de manière responsable et néglige d'entendre les messages de détresse et le ras-le-bol des enseignantes et enseignants.

Appel à la raison

La FAE invite toutes les parties en présence à reconnaître que l'échéancier du 31 mars était dès le départ irréaliste. Comment imaginer, en l'espace de trois mois, pouvoir régler de manière satisfaisante et apporter des solutions consistantes à des problèmes liés aux secteurs de la santé et de l'éducation et qui s'accumulent depuis dix ans. La FAE a toujours affirmé qu'il était dans l'intérêt de toutes les parties de prendre le temps de négocier. Il faudrait prendre conscience qu'une négociation soutenue permettrait peut-être de dégager, d'ici juin, des pistes de règlement. La FAE rappelle sa grande disponibilité pour négocier activement et convenir d'une entente satisfaisante pour ses membres.

La FAE regroupe neuf syndicats de l'enseignement qui représentent quelque 30 000 enseignantes et enseignants (le tiers du personnel enseignant au Québec) du préscolaire, du primaire, du secondaire, du milieu carcéral, de la formation professionnelle et de l'éducation des adultes ainsi que le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement
Renseignements : Armand Dubois, conseiller aux communications
514 666-7763, poste 296 - bureau
514 910-1754 - cellulaire